

DOSSIER DOCUMENTAIRE

# LA NATURE, LEVIER DE RÉSILIENCE DES SITES ET PAYSAGES INDUSTRIELS

Les 15 et 16 octobre  
2020 à Gravelines



INSET DE MONTPELLIER  
[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

# INTRODUCTION

La perte de biodiversité et les différentes conséquences qui en découlent reconnues dans le milieu scientifique, telle que la crise sanitaire, nous obligent à repenser notre rapport à l'environnement et à revoir notamment les modalités d'articulation entre les activités économiques et la préservation des écosystèmes.

La réconciliation entre industrie et nature peut paraître de prime abord impossible. Or ces milieux fortement artificialisés sont parfois d'étonnants réservoirs de biodiversité, et ils bénéficient d'une nouvelle image positive et assumée permettant leur requalification à l'aide du végétal et l'expression de nouveaux usages.

Si les questionnements autour de l'espace industriel ne sont pas récents, les enjeux liés à la prise de conscience sociétale, au changement climatique, la lutte contre l'artificialisation des sols et la préservation des ressources, incitent les collectivités territoriales à requestionner le modèle de l'aménagement industriel et poser la question de la place de la nature dans ces espaces.

Ce colloque, co-organisé par le CNFPT, l'association HORTIS et la ville de Gravelines, propose d'identifier et de débattre des modalités d'intégration des projets d'aménagement industriels dans leur écosystème et de proposer des solutions favorables et durables pour préserver la biodiversité et favoriser la résilience des sites et paysages industriels.

Ce colloque s'adresse aux responsables territoriaux de l'environnement, du paysage, de la biodiversité, des espaces verts, de l'aménagement urbain, du foncier et de l'urbanisme.



# VEILLE PRESSE ET PUBLICATIONS PROFESSIONNELLES

## LES SITES INDUSTRIELS, LA NATURE, LES TRANSITIONS

### [Réhabilitation de sites : végétalisez vos espaces dégradés ! : ONF](#)

Act-environnement.com, consulté le 19/01/21, 4 p.

L'ONF a formé des spécialistes à la réglementation environnementale et aux techniques de réhabilitation de sites dégradés.

### [Jérôme Baloge : "Les friches affichent un réel potentiel pour contrecarrer l'étalement urbain" / BOEDEC MORGAN](#)

Localtis.info, 14/12/2020

Pour Jérôme Baloge, maire de Niort (Deux-Sèvres), la reconversion de friches permet de limiter les effets néfastes de l'étalement urbain et la première grande opération menée sous sa première mandature a été l'occasion de gagner des espaces publics et d'améliorer l'attractivité du centre-ville, en l'étendant. Mais lorsqu'il s'agit de porter des logements, le coût du recyclage foncier peut être un frein, selon lui.

### [L'occupation temporaire des friches, outil démocratique ou nouveau marché ?](#)

Demainlaville.com, 07/12/2020

Depuis quelques années, le principe d'occupation provisoire des friches urbaines permet aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'hébergement d'urgence de même qu'aux artisans et aux artistes de trouver des espaces à moindre coût en ville. Une pratique qui doit être préservée des intérêts purement commerciaux plaident les représentants de Plateau Urbain et Communa, qui gèrent des lieux vacants en France et en Belgique.

### [Prendre en compte les pollutions - Accompagnement des acteurs locaux](#)

ID.Cité, 20/11/2020

L'association AMARIS est sollicitée régulièrement par des collectivités concernées par des sites et sols pollués. Malgré la réglementation existante, elles peinent à intégrer cette dimension dans leur stratégie d'aménagement urbain et à la gérer au quotidien par manque d'outils, de connaissances, de compétences, etc. La pression foncière rend le traitement de la pollution des sols particulièrement crucial mais cette question peut être appréhendée de façon plus globale. Pollution de l'air, des sols et des milieux aquatiques : comment les collectivités peuvent-elles s'armer ?

### [Un outil pour monétiser les bénéfices de la reconversion des friches](#)

Environnement-magazine.fr, 18/11/2020

Arcadis, bureau d'ingénierie et de conseil en environnement, annonce la création de Benefriches, un outil d'aide à la décision en libre accès pour aider les collectivités et les acteurs du développement des territoires à donner une valeur monétaire aux friches, et faciliter ainsi leur reconversion.

### [Relance : top départ pour le fonds Friche / MIGUET LAURENT](#)

Lemoniteur.fr, 09/11/2020

Le fonds Friches est entré en phase opérationnelle ce vendredi 6 novembre, avec la publication de l'appel à projets de l'Agence de la transition écologique (Ademe). En deux éditions jusqu'en 2022, cette consultation mobilisera 40 millions d'euros, sur les 300 millions dédiés aux friches, dans le plan de relance présenté par le gouvernement le 3 septembre dernier. Les candidats à l'édition 2021 peuvent envoyer leurs dossiers jusqu'au 25 février.

### [Quand les plantes piègent les polluants d'origine minière / BATTAGLIA-BRUNET Fabienne](#)

TheConversation.com, 27/10/2020

Imaginez un terrain à l'abandon, envahi par les mauvaises herbes... quoi de plus banal ? Mais c'est justement cette « banalité » qui est recherchée – et parfois difficile à obtenir – sur les sites d'anciennes mines. Car pour maîtriser les risques liés aux pollutions d'anciennes exploitations, micro-organismes et plantes sont mis à contribution. Ce « travail d'équipe » porte un nom : la phytostabilisation.

[Friches, zones commerciales, le nouveau dossier chaud des élus locaux](#) / ALBERT Laurence  
Echos (les), 23/09/2020, p. 28

Les mutations du commerce et la crise sanitaire amplifient la déprise dans certaines zones de périphérie. Le gouvernement engage un recensement des friches et crée un fonds friches doté de 300 millions d'euros. Elus et observateurs s'accordent sur la nécessité d'accélérer les réhabilitations et les reconversions.

**Faut-il défricher les friches ?** / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 09/2020, n° 211, p. 55-56

Comme tout autre espace vert, la végétation des friches urbaines doit faire l'objet d'une gestion définie et réfléchie. En effet, ces espaces constituent des réservoirs temporaires de biodiversité en ville, participant aux réseaux écologiques du territoire. Les conserver en espaces semi-ouverts, les maintenir en prairies... la gestion doit s'adapter selon les espèces présentes et la vocation potentielle du site.

[Nature et industrie : les territoriaux tracent la voie de la réconciliation](#)

lemoniteur.fr, 26/08/20

L'idée d'une réconciliation entre les espaces verts et l'industrie ne pouvait trouver cadre plus approprié : animé par Le Moniteur les 15 et 16 octobre, le colloque annuel des directeurs territoriaux d'espaces verts se tiendra à Gravelines, dans l'agglomération de Dunkerque (Nord). L'association Hortis, qui fédère la profession, en a conçu le déroulé avec le Centre national de la fonction publique territoriale autour de l'intitulé suivant : « La nature, levier de résilience des sites et paysages industriels ».

[« Zéro artificialisation nette : il faut sortir d'une vision binaire bâti contre non-bâti »](#) / HUTEAU

HELENE

Lagazettedescommunes.com, 21/07/2020

Marc Barra, écologue de l'Agence régionale de biodiversité Ile-de-France de l'Institut Paris Région revient sur la notion d'artificialisation, au coeur des débats du Zéro artificialisation nette (ZAN). Alors qu'on attend encore une définition consensuelle que le ministère de la Transition écologique, l'écologue explique la nécessité d'intégrer le vivant et la réversibilité. Ce qui complexifie un peu les choses...

["L'inventaire des friches doit s'appuyer sur les collectivités" estime Marc Kaszynski](#) / VERBAERE

ISABELLE

Technicite.fr, 09/07/2020

Marc Kaszynski, président du Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes (Lifti), souhaite que les collectivités soient associées à l'inventaire des friches industrielles, un gisement foncier considérable qui connaît un regain d'intérêt.

[Réhabilitation de friches : un axe de la relance économique ?](#) / SAINT-ANDRE CAROLINE

Maire-info.com, 26/06/2020

Rareté du foncier, lutte contre l'artificialisation des sols, préservation de la biodiversité : à la croisée de ces thématiques essentielles et très actuelles, le recyclage des friches industrielles – qui recouvriraient de 90 000 à 150 000 hectares du territoire – est devenu peu à peu un objectif national. Au point que l'Assemblée nationale s'est saisie du sujet, en installant une mission d'information commune à la commission des affaires économiques et à celle du développement durable et de l'aménagement du territoire, présidée par la députée de l'Isère Marie-Noëlle Battistel. Objectif : fixer des recommandations pour inscrire cette politique de réhabilitation « dans des objectifs de revalorisation patrimoniale, de redynamisation industrielle et de respect de notre environnement », selon le communiqué de l'Assemblée.

[Réhabilitation des friches industrielles : les collectivités n'arrivent pas en terrain vierge](#)

Localtis.info, 26/06/2020

Les collectivités territoriales, et en particulier les intercommunalités engagées dans le programme Territoires d'industrie, ont exprimé des attentes fortes devant la mission d'information présidée par la députée Marie-Noëlle Battistel, en termes d'ingénierie et de leviers fiscaux, pour enclencher des projets de revitalisation des friches industrielles. Du côté de l'État, une feuille de route devrait être présentée en septembre.

[Comment les friches sont devenues les temples de la hype ? 5 clés pour comprendre l'urbanisme transitoire](#) / DEMAIN LA VILLE

Demain la ville, 29/05/2020

Comment les terrains vagues sont-ils devenus les nouveaux temples de la hype ? Comment d'anciens entrepôts désaffectés sont-ils devenus « the place to be » pour des milliers de hipsters à travers le pays ?

qu'est-ce que l'urbanisme transitoire ? Il s'agit de faire des projets urbains à durée déterminée dans des espaces vacants (friches, terrains vagues ou entrepôts délaissés). Un des exemples les plus connus est celui des Grands Voisins.

<https://www.demainlaville.com/comment-les-friches-sont-devenues-les-temples-de-la-hype-5-cles-pour-comprendre-lurbanisme-transitoire/>

[Zéro artificialisation nette : comment manier la renaturation ?](#) / DELACORNE BASILE

Batiactu.com, 02/04/2020

AMÉNAGEMENT. La renaturation n'est pas une simple désimperméabilisation. Dans le cadre imprécis - et mouvant - de l'affirmation de plus en plus forte d'un objectif de "Zéro artificialisation nette", l'Institut Paris Région a réuni plusieurs experts pour cerner le concept.

Le Zéro artificialisation nette (Zan), ce concept apparu en 2018 dans le Plan biodiversité, et affiché comme élément central de la politique d'aménagement du territoire désormais, pose de nombreuses questions. C'est pour tenter d'y répondre que l'Institut Paris Région (ancien IAU Ile-de-France) a organisé un cycle de conférences sur le sujet. Confinement oblige, c'est chacun chez soi que s'est tenue la séance consacrée à la renaturation, qui se veut le pendant de l'artificialisation brute dans le calcul de l'artificialisation nette.

**Comment la crise du coronavirus peut mettre en péril la sécurité des sites industriels /**

RADISSON LAURENT

Actu-environnement.com, 31/03/2020

Réduction du nombre de salariés présents, défaut d'approvisionnement, arrêt de process... La crise sanitaire actuelle n'est pas sans incidence sur le niveau de sécurité et les rejets des sites industriels à risque. Explications.

[La friche, un élément de marketing territorial ?](#) / LUMIERES DE LA VILLE

Demainlaville.com, 23/03/2020

En quelques années, l'investissement des friches urbaines a permis de questionner la manière dont on fabrique la ville et ses usages. Chaque métropole s'est peu à peu dotée d'une friche comme signe de renouveau et d'attractivité, proposant alors des nouveaux modes de gouvernance ainsi que des nouveaux jeux d'acteurs. Après cette vague d'engouement, quelles sont les conséquences ? Ces espaces sont-ils

**Le casse-tête de la zéro artificialisation** / MOULY BRUNO

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), 20/03/2020, n° 6076, p.10-12

Entrepôts à étages et reconversion de friches répondent aux objectifs de sobriété foncière. Mais ces constructions se heurtent à des surcoûts prohibitifs et à une réglementation inadaptée.

[Quand les villes deviennent des pansements urbains](#) / LUMIERES DE LA VILLE

Demainlaville.com, 17/02/2020

Pollution, disparition de la biodiversité, artificialisation des sols... Les villes semblent concentrer l'ensemble des maux liés à l'activité humaine. Conséquence d'un siècle de forte urbanisation, elles en sont aujourd'hui à la fois les premières victimes et les premières fautives. Parallèlement, des projets de nouvelles villes ultra-écologiques germent aux quatre coins du monde qui tentent, à leur manière, de participer au bien-être environnemental et de corriger les effets néfastes provoqués par leurs voisines sur la sauvegarde de la planète. Mais alors, la ville peut-elle être elle-même un pansement pour elle-même et pour les autres ?

**Zéro artificialisation nette, un objectif flou** / DELMOLINO ALEXANDRA

Techni.cités, 02/2020, n° 330, p. 12-14

Introduit par le plan national biodiversité, l'objectif de zéro artificialisation nette n'en est qu'à ses prémices. Extrêmement transversale, son application interroge autant sur la mesure de l'artificialisation que sur l'ambition du dispositif.

Chaque année en France, 20 000 hectares d'espaces naturels sont artificialisés pour créer de l'habitat (41,9 %) des routes (27,8 %) et de nouveaux services et loisirs (16,2 %). Pour freiner l'étalement

urbain, le plan biodiversité a lancé le 4 juillet 2018 un nouveau principe ambitieux en direction des collectivités : atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN). Pour ce faire, il préconise de favoriser un urbanisme sobre dans les documents d'urbanisme et d'améliorer la mise en œuvre de la séquence éviter-réduire-compenser dans les projets d'aménagement.

### **L'inventaire national des friches : un outil pour le zéro artificialisation nette ? / LAPERCHE DOROTHEE**

Actu-environnement.com, 12/02/2020

Les travaux sur l'inventaire national des friches avancent. Retour sur les propositions de ce futur outil.

### **Friches, la recette pour faire du neuf avec du vieux / LUNEAU Sylvie**

Courrier des maires et des élus locaux (le), 01/2020, n° 341, p. 46-47

Industrielles, urbaines ou artisanales, les friches ont peu à peu été rattrapées par les habitations. La reconversion de ces espaces abandonnés est un enjeu majeur pour préserver les espaces naturels et agricoles. Cet article propose quelques conseils.

### [L'artificialisation des terres, c'est fini](#) / PICOT David

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 02/12/2019, n° 2493, p. 42-44

En France, l'artificialisation des surfaces naturelles, forestières et agricoles se poursuit malgré les nombreuses lois appelant depuis vingt ans à la sobriété. Le dernier texte en date qui prône le « zéro artificialisation nette » apparaît diversement compris et/ou apprécié par les élus locaux des territoires ruraux ou périurbains attractifs car ceux-ci se retrouvent face à un impératif de densification à faire accepter aux habitants et habitantes. Pour ce faire, la meilleure option reste d'associer ces derniers.

### [Réhabilitation des friches : cinq projets pilotes pour construire une démarche globale](#) / ROUSSEL

Florence

Actu-environnement.com, 8/11/19

L'artificialisation des sols étant au menu du Conseil de défense écologique du 7 novembre 2019, la ministre de la Transition écologique Élisabeth Borne a fait le point sur l'avancement des réflexions gouvernementales sur ce sujet.

### **Environnement. Sols pollués : l'héritage empoisonné [Dossier]**

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 07/10/2019, n° 2485, p. 40-46

Rappel : "la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) introduit la question de la pollution des sols dans le code de l'urbanisme". Ce dossier illustre la "préoccupation récente" sur cette question de dégradation des sols à travers des exemples de sites en France et relance le débat sur la valorisation des déchets.

### **Le verdissement des espaces urbains déconstruits et temporairement disponibles peut-il optimiser la biodiversité, en limiter les coûts de gestion voire les contraintes réglementaires?**

TSM : techniques, sciences, méthodes, 28/10/2019, n° 10, p.73-78

La ville est un espace dynamique qui vit au rythme des mutations économiques, commerciales, sociales et foncières. En certains endroits apparaissent ainsi des friches qui une fois déconstruites et en attente d'affectation voient l'expression de vives dynamiques naturelles, notamment de colonisation végétale. La qualité variable des sols en place et des végétations urbaines qui s'y installent peut parfois poser quelques problèmes aux riverains et aux aménageurs. La présence d'espèces rudérales (chardons, orties, armoises, morelles...), d'espèces exotiques envahissantes, ou l'implantation spontanée de ligneux (saules, bouleaux) entraînent des coûts de gestion. La présence éventuelle d'espèces protégées génère quant à elle des démarches complexes de prise en compte (éviter, réduire d'impacts et compensation) et coûteuses en temps (délais d'instruction) et en argent. En Nord et Pas-de-Calais, l'établissement public foncier (EPF), outil du renouvellement urbain, confronté à cette problématique a décidé, depuis 2015, de réaliser des verdissements à grande échelle. Ceux-ci favorables à l'intégration du site dans son territoire veulent également être une contribution à la préservation de la biodiversité. (Résumé d'éditeur)

### [CDC Biodiversité s'implique pour la reconversion des friches industrielles](#)

Caisse des dépôts et consignation, mars 2019

Hasard du calendrier, CDC Biodiversité a participé les 18 et 19 mars à deux événements à propos de la reconversion des friches industrielles. Conscient des enjeux de ce sujet, CDC Biodiversité a suivi les réflexions menées lors du séminaire Friches et développement durable à Metz, et par ailleurs a

rendu compte des avancements de son action sur le terrain, en faisant un point d'étape avec les élus de Sevrans sur la friche Kodak.

#### [Friches industrielles : les enjeux de la dépollution](#) / NIEDERCORN FRANK

Echos (les), 27/03/2018, p. 10

La dépollution des friches industrielles constitue un enjeu pour l'environnement, pour les territoires en quête de foncier, mais permet aussi d'accéder à des ressources minérales qui deviendront de plus en plus rares.

## DU COTE DES COLLECTIVITES

#### [Résorption des friches : le calendrier de la Nouvelle-Aquitaine est fixé](#) / LAPERCHE DOROTHEE

Actu-environnement.com, 15/01/2021

La région Nouvelle-Aquitaine disposera de 16 millions d'euros sur deux ans pour des projets de recyclage foncier sur son territoire, dans le cadre du fonds de recyclage des friches. Les dossiers de demandes de subventions sont à déposer sur la plateforme « démarches simplifiées » avant le 19 mars 2021 à 18 heures pour 2021. Une seconde édition de l'appel à projets est prévue en 2022.

#### **Le Pays de Montereau réhabilite une friche industrielle** / DELON Eric

Maires de France, 11/2020, n° 384, p. 48

Afin d'éviter d'artificialiser des terres agricoles pour accueillir de nouvelles activités, la communauté de communes (77) a entrepris de réhabiliter sa zone d'activité industrielle.

#### [Les friches de la Zac Saint-Louis et de la cité Lafayette bientôt réhabilitées à Évreux](#)

Paris-normandie.fr, 24/10/2020

Économie. L'une est destinée à être « le poumon vert » de la ville, l'autre, un quartier « zéro carbone ». Le point sur les aménagements de la Zac Saint-Louis et de la cité Lafayette, qui seront achevés en fin de mandat.

Abandonné depuis 2010 suite au transfert de l'hôpital Saint-Louis à Cambolle, le site d'environ 4 ha est en pleine métamorphose. Après les opérations de démolition de l'automne dernier, l'aménagement de la future Zac Saint-Louis avance. Elle a vocation à devenir « un poumon vert en plein cœur de ville » résume ainsi Xavier Hubert.

#### [Quelle biodiversité urbaine est observée sur les espaces verts, les friches et les cimetières ? Une illustration à Grenoble, 18/10/2020](#)

L'urbanisation engendre des pressions croissantes sur la biodiversité et participe à la déconnexion des citoyens avec la nature. Entre autres se pose, dans ce contexte, la question de la biodiversité existante dans les villes. Pour apporter des éléments de réponse, une recherche a été développée dans les espaces végétalisés de l'agglomération grenobloise en 2014 et 2015. Afin de mesurer comment les types d'espaces verts et leurs modes de gestion influent sur la biodiversité, des relevés naturalistes ont été effectués dans divers espaces gérés de façon plus ou moins intensive.

L'abondance et la diversité des Papilionoidea et des Araignées à toiles ont été comparées entre parcs, friches et cimetières au sein de l'agglomération grenobloise.

#### **La nature déferle sur Gravelines** / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 09/2020, n° 211, p. 38-41

A Gravelines, sur le littoral industriel de la mer du Nord entre Calais et Dunkerque, les espaces verts n'ont pas uniquement une fonction esthétique : ils constituent un réservoir biologique, en recevant une gestion exemplaire sur le plan environnemental. C'est grâce à une politique volontaire d'acquisition foncière que de nombreux sites industriels ont été transformés en espaces de nature urbaine, bénéficiant aux habitants.

#### **Une friche industrielle devenue un espace de biodiversité pédagogique** / FARGET LAURA

Economiecirculaire.org, 07/07/2020

Une publication du média La Depeche.fr, en date du 5 juillet 2020, relate la transformation d'une ancienne friche industrielle en un Ecoparc, à Damazan.

En effet comme l'évoque la publication, en 2017 le syndicat mixte de valorisation et traitement des déchets du Lot-et-Garonne, Valorizon, a lancé un projet de transformation. Le projet avait pour intérêt

de créer un écoparc dédié à l'économie circulaire et à la croissance verte.  
<https://www.valorizon.com/nos-actions/ecoparc-economie-circulaire/>

[A Lyon, le projet d'aménagement Usin ravive la flamme industrielle en ville](#) / DELPONT Léa  
Echos (les), 18/02/2020, p. 24

Sur une friche du groupe Bosch, au coeur de l'agglomération lyonnaise, le projet Usin va créer un nouveau modèle d'espace productif pour l'industrie du futur. Ces 11 hectares et 60.000 mètres carrés à louer illustrent la volonté politique de maintenir l'industrie en ville. Dans le nouveau plan local d'urbanisme (PLU-H), 1.800 hectares sont sanctuarisés en zone économique productive.

**Armentières: la mutation de la friche Motte-Cordonnier lancée** / LESQUEL EMMANUELLE

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), 22/11/2019, n° 6058, p.31

La première étape du projet de réhabilitation de la friche de l'ancienne brasserie Motte-Cordonnier prévoit la construction de 278 logements sur 25800 m2 de la friche.

**Paris XIIe - A la caserne de Reuilly, le bailleur social se fait opérateur urbain** / MOUTARDE

Nathalie

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), 08/11/2019, n° 6056, p.22-24

Paris Habitat a racheté l'ancien site militaire pour y réaliser près de 600 logements. Le projet, qui inclut neuf et réhabilitation, n'a fait l'objet d'aucun recours.

Cette opération est apparue très vite comme un projet-vitrine. Elle concerne 133 logements à loyer libre encadré (loués 30 % en dessous du marché) vendus par Paris Habitat à une filiale de la Caisse des dépôts. Six ans après avoir changé de mains, la friche militaire achèvera bientôt sa métamorphose. D'ici à juin 2020, entre 1200 et 1400 habitants emménageront à la Caserne de Reuilly qui regroupera 582 logements, répartis, à égalité entre les immeubles neufs et les trois bâtiments patrimoniaux datant du XIXe siècle bordant l'espace vert aménagé sur l'ancienne place d'armes.

**Site pollués : chantier modèle sur la friche industrielle de Petroplus** / LAURENT ANTHONY

Environnement magazine, 11/2019, n° 1776, p.43

L'entreprise spécialisée dans la réhabilitation des friches industrielles Valgo intervient depuis 2015 dans le cadre de la dépollution du site de l'ancienne raffinerie de Petroplus, à Petit-Couronne, en Seine-Maritime. Un chantier emblématique.

[Belfort et Montbéliard accélèrent la reconversion de leurs friches industrielles](#) / Les Echos, 1/10/2019

Parmi les agglomérations les plus industrialisées de France, le Grand Belfort et le Pays de Montbéliard veulent rénover à grande échelle leurs friches urbaines. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un projet plus large qui vise à transformer leur territoire industriel.

**A Saint-Jean -de-la-Ruelle, une friche industrielle se transforme en quartier contemporain** /

KLAAS BLANDINE

Revue des collectivités locales, 09/2019, n° 505, p. 54

Dans le Loiret, un projet urbain ambitieux se dessine sur l'ancien site Renault TRW. Un espace de 2,6 ha conçu comme une ville-paysage. C'est un projet d'aménagement emblématique qui démarre à Saint-Jean-de-la-Ruelle (45) et qui verra la construction de 375 logements, dont 75 sociaux, 1 hôtel d'une centaine de chambres et environ 1 000 m2 de commerces et services, sur une friche industrielle de plus de 25 000 m2.

[Dépolluée, la friche industrielle s'offre une seconde vie](#)

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 03/06/2019, n° 2468, p. 56-57

Alors que les entreprises manquent de locaux, utiliser des friches industrielles est une possibilité, toutefois limitée par le coût élevé de la dépollution. La métropole de Rouen a décidé de revitaliser une ancienne raffinerie, située à Petit-Couronne. En cinq ans, vingt entreprises se sont déjà implantées sur le site. L'interco s'est appuyée sur une entreprise de taille intermédiaire, qui a construit un modèle économique rentable et réunit plusieurs spécialités en interne.

[Site industriel : un démantèlement tout en raffinement](#) / LESQUEL EMMANUELLE

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), 31/05/2019, n° 6032, p. 84-87

Afin d'être déconstruite et dépolluée dans les plus brefs délais, l'ancienne raffinerie du port de Dunkerque a fait l'objet d'une modélisation numérique minutieuse.

### [Transformation d'un site industriel en un espace renaturé](#)

batijournal.com, 07/19

Laboratoire grandeur nature de la ville intelligente et durable, le quartier de la Confluence est emblématique de la volonté de la Métropole de Lyon d'aménager un territoire au service du bien-être de ses usagers. Ainsi le témoigne la création du Champ, un espace boisé de 6 ha en cœur de ville en s'appuyant sur une technique inédite de fabrication d'un sol fertile à la place d'un ancien territoire dédié aux activités industrielles, commerciales et logistiques.

### **Geispolsheim : une friche remise en jeux** / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 10/2018, n° 193, p. 38-40

A l'emplacement d'un terrain en désuétude, jouxtant un immense complexe sportif situé au cœur de Geispolsheim (67), le maître d'œuvre Pontiggia et son partenaire Proludic ont conçu une aire de jeux initiatique où la thématique du sport est pleinement exploitée. Organisé autour d'un espace central qui invite à la détente, cet espace intergénérationnel associe des jeux dynamiques (trampoline, tyrolienne, pyramide de cordes...), des œuvres monumentales et un sol amortissant des plus propices à l'imagination. Ambiance familiale et sportive garanties.

### **Reconversion industrielle. L'histoire extraordinaire de la communauté de communes du val d'Alzette** / VILROBE Juliette

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 26/08/2018, n° 2436, p. 16-17

En Moselle, une intercommunalité de 30000 habitants est engagée, depuis cinq ans dans un développement intelligent et durable, mais hors norme. Pour ne pas mourir écrasés par le Luxembourg, les décideurs locaux développent des projets d'une envergure jamais égalée dans un territoire de cette taille.

### [Reconversion des sites industriels : quand les Epl reliait le passé au futur](#) / Stéphane Menu

Servirlepublic.fr, 12 juillet 2018

À Strasbourg ou à Toulouse, d'anciens sites industriels renaissent à travers des projets urbains originaux. L'âme des lieux y est préservée, régénérée par des réalisations futuristes dont les Entreprises publiques locales (Epl) assurent la transformation. En jeu, les nouveaux usages de la ville, que les Epl anticipent avec le concours d'acteurs nouveaux, start-up et associations, agiles et imaginatives comme elles.

### [La longue reconversion d'une friche industrielle en un lieu d'accueil éducatif](#) / BOIDANGHEIN Isabelle

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 16/07/2018, n° 2424-2425, p. 47

Friville-Escarbotin (Somme) 4 700 hab.

La commune transforme une ancienne usine de serrurerie en un accueil de loisirs et une cantine.



## **POUR ALLER PLUS LOIN**

### [Aiguiller les collectivités dans la reconversion des friches : UrbanVitaliz, un service numérique développé par le Cerema en partenariat avec beta.gouv.fr au format "Startup d'Etat"](#) / CEREMA

Cerema.fr, 30/10/2020

Le Cerema a créé une "start-up d'État" en partenariat avec beta.gouv.fr, l'incubateur de services numériques de la direction interministérielle du numérique. La mission a pour objectif de construire UrbanVitaliz, un service numérique en appui aux petites et moyennes collectivités pour leur permettre de lancer les projets de revitalisation des friches. Dans un contexte où l'artificialisation des sols doit être contenue, le recyclage des friches urbaines est un levier primordial à outiller.

### [Prise en compte de la biodiversité dans les friches : une étude avec l'Etablissement public foncier de Lorraine](#)

ID.Cité, 16/10/2020

Prise en compte de la biodiversité dans les friches : une étude avec l'Etablissement public foncier de Lorraine  
Prise en compte de la biodiversité dans les friches : une étude avec l'Etablissement public foncier de Lorraine

Objet foncier longtemps ignoré et peu considéré, la friche est actuellement l'objet d'un regain d'attention de la part de la société. L'évolution du regard porté sur cet espace résulte de plusieurs facteurs:

- D'une part, en termes d'urbanisme, la politique de la ville évolue dans le sens d'une moindre consommation des milieux agricoles et naturels.

#### [Guide "Fiches Sites et Sols Pollués - Techniques Innovantes"](#)

Ineris.fr, 14/10/2020

Le ministère de la Transition écologique annonce la parution d'un guide répertoriant des fiches descriptives des techniques innovantes dans le domaine des Sites et sols pollués. Ce projet, initié en 2019, a pour objectif de promouvoir des techniques innovantes, encore peu connues et peu utilisées par les acteurs du domaine des sites et sols pollués, utilisables pour le diagnostic des sites et/ou le suivi de travaux de dépollution.

<http://ssp-infoterre.brgm.fr/fiches-sites-sols-pollues-techniques-innovantes>

#### [Pollutions industrielles et minières des sols : assumer ses responsabilités, réparer les erreurs du passé et penser durablement l'avenir. Rapport n° 700 \(2019-2020\) de Mme Gisèle JOURDA, fait au nom de la Commission d'Enquête Pollution des sols.](#) / JOURDA GISELE

Sénat, 11/09/2020

Au terme de 34 auditions et tables rondes et deux déplacements, la commission d'enquête du Sénat, créée à l'initiative du groupe socialiste et républicain, sur la pollution des sols a adopté le rapport de Gisèle Jourda (Socialiste et républicain – Aude), pour qui "la pollution des sols ne peut pas être réduite à des problèmes territoriaux circonscrits, elle exige une mobilisation nationale pour deux raisons majeures : d'une part, l'information du public sur l'existence des pollutions des sols et sur leurs effets sur la santé et l'environnement doit devenir un droit fondamental et sortir d'une vision trop technique et peu lisible ; d'autre part, les collectivités locales doivent être plus intégrées dans le processus de décision et de gestion des territoires pollués en proposant le classement en secteur d'information des sols de certains sites et en se regroupant en association pour faire entendre leur voix."

#### [Pollutions industrielles et minières des sols : des sénateurs préconisent la création d'un "fonds de réhabilitation"](#) / LENORMAND ANNE

Banquedesterritoires.fr, 10/09/2020

La lutte contre la dégradation des sols et la gestion de ses effets sur la santé et l'environnement peinent à s'imposer comme une priorité des pouvoirs publics et beaucoup reste à faire pour disposer d'un arsenal juridique à la hauteur des enjeux, pointe la commission d'enquête sénatoriale sur la pollution des sols qui a présenté son rapport ce 10 septembre. Parmi ses nombreuses recommandations, elle propose la création d'un "fonds de réhabilitation" géré par l'Ademe et doté d'un montant "minimum" de 75 millions d'euros par an. Ce fonds dédié permettrait notamment de prendre en charge la dépollution de sites "orphelins" et d'aider les collectivités qui ont hérité de friches polluées à les remettre en état.

#### [BÉNÉFRICHES : quantifier les bénéfices de la reconversion des friches polluées](#) / ADEME, 10/09/2020

A l'occasion des Journées Techniques "Reconvertir les Fiches Polluées" les 10 et 11 septembre 2020, l'ADEME dévoile son outil d'aide à la décision "BENEFRICHES" qui quantifie et valorise les bénéfices de la reconversion des friches au-delà du bilan financier d'opération des recettes-dépenses. Aujourd'hui, la reconversion des friches est un enjeu majeur pour développer des projets d'aménagement qui s'inscrivent dans une dynamique d'économie circulaire pour atteindre l'objectif de "Zéro artificialisation nette" issu du Plan Biodiversité de 2018. Le fonds "friches" créé dans le cadre de France Relance et doté de 300 M€, dont 40 M€ gérés par l'ADEME, permettra de concrétiser des opérations aujourd'hui bloquées par un déficit économique trop important.

Concrétiser les bénéfices de la reconversion des friches. Avec son étude "BENEFRICHES", l'ADEME présente une méthode et un outil associé qui permettent de quantifier les bénéfices nets socio-économiques et environnementaux (BNSEE) pour aider les collectivités à orienter leurs choix d'aménagement entre le renouvellement urbain et l'extension urbaine (friche vs. terres agricoles), voire entre différents scénarios d'usage sur une même friche (ex : logements vs. parc paysager). Cet outil répond donc à un double objectif : éclairer les choix des acteurs de l'aménagement et de la reconversion des friches (collectivités, aménageurs, promoteurs, acteurs des énergies renouvelables, etc.) et aider à la concrétisation de projets....

### [Enjeux de la reconversion d'une friche et comment évaluer la réhabilitation écologique d'un sol dégradé](#)

Ademe.fr, 08/2020, 39 p.

La réhabilitation d'une friche est une succession d'étapes nécessitant de maîtriser les impacts sanitaires et environnementaux, que ce soit en présence d'une pollution concentrée, en présence d'une pollution diffuse ou si la réhabilitation nécessite l'apport de matériaux extérieurs (construction de sol, mise en place d'une technique de génie-écologique, mise en place d'un procédé de phytostabilisation etc.).

### [Sites et sols pollués : bilan de 7 années de recherche et d'innovation, période 2010-2016. \[Rapport\] / ADEME, 11/2019](#)

Dans un contexte de refonte de la stratégie recherche développement et innovation, l'ADEME dresse un bilan, qui comprend l'étude des caractéristiques des projets accompagnés entre 2010 et 2016, les acteurs qui les portent et surtout les résultats obtenus ainsi que les poursuites de recherches à prévoir.

### [PANORAMA : Sites et sols pollués 2018](#)

Environnement et techniques, 12/18, 24 p.

Dans un contexte urbain où le foncier disponible est rare, les grands sites industriels en cessation d'activité font l'objet de grands projets de requalification. Aux quatre coins de la France, des aménageurs s'appuient sur des professionnels de la dépollution des sites et sols pour que leur projet sorte de terre. Véritables clefs de réussite, ces bureaux d'études garantissent la compatibilité des aménagements prévus avec l'état sanitaire du sol dans les délais impartis. Pour résoudre cette équation, parfois complexe, les professionnels de la dépollution innovent dans l'ingénierie de projet et développent des bonnes pratiques à généraliser. Je vous propose de les découvrir dans ce nouveau Panorama des Solutions, réalisé en partenariat avec l'Union des professionnels de la dépollution des sites (UPDS).

### [Les friches Urbaines et Industrielles comprendre pour mieux intervenir](#)

Etablissement public foncier Vendée, 2018, 88 p.

Dans un contexte de maîtrise de l'étalement urbain et de tensions sur l'usage des sols, la reconversion des friches constitue aujourd'hui un véritable enjeu pour l'aménagement durable du département de la Vendée.

## RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

### [Journée technique "Pollution des sols urbains" le 19 novembre 2019 à Rennes](#)

Plante& Cité, 19/11/2019, Rennes

Le tissu urbain est un milieu en perpétuelle évolution et qui se renouvelle sur lui-même au gré des époques. Un même sol va donc être marqué par l'ensemble de ses précédents usages. Les activités actuelles et passées peuvent générer des pollutions plus ou moins complexes et qui vont engendrer des craintes sur les risques sanitaires des riverains et des usagers.

### [Les rencontres territoriales des urbanistes : les friches une opportunité pour les territoires](#)

CNFPT, Lille 1 et 2 octobre 2019 à Lille

Les friches, un gisement foncier conséquent aux origines diverses  
Les friches, une invitation à développer une vision territoriale pour mieux les reconvertir  
Les friches, des lieux laboratoires d'innovation

## VIDEOS

### [Esch-Schiffange La friche industrielle d'Arcelor bientôt reconvertie en zone urbaine](#) républicain-lorrain.fr, 26/03/19, 1,39 mn

Au Luxembourg, la reconversion des friches industrielles n'est pas un vain mot. Après Belval, ce sera bientôt au tour de l'ancienne aciérie du groupe Arcelor Mittal d'être reconvertie en zone de vie. Quartier Alzette, le nom provisoire qui lui a été donné, fait l'objet d'une concertation entre la population

et les concepteurs, par l'intermédiaire d'ateliers de consultation urbaine. Yves Biwer, directeur administratif du groupe Agora chargé de l'aménagement du projet, nous en dit davantage.

#### [Reconversion d'une ancienne manufacture d'allumettes en un nouveau quartier](#)

Batinfo.com, 12/02/19, 1,17mn

Constructeur et gestionnaire de logements sociaux en Pays-de-la-Loire, Immobilière Podeliha a fait l'acquisition d'une ancienne manufacture d'allumettes classée au patrimoine industriel du 20<sup>è</sup> siècle et de ses six hectares (Maine-et-Loire).

#### [Ces friches industrielles transformées en campus numériques](#)

Usinenouvelle.com, 18/08/19, 3,57 mn

Les incubateurs et cités numériques poussent dans toutes les villes de France. Plusieurs d'entre elles utilisent les larges espaces délaissés par les grands groupes industriels du XIX<sup>ème</sup> siècle. Suivez-nous pour un tour de France.

#### [Aube : un patrimoine industriel en reconversion / Raphaël Doumergue](#)

France3-régions.francetvinfo.fr, 24/07/18, 5,24 mn

Certains ont abrité la production de bas, de chaussettes et autres sous-vêtements, d'autres la production de farine... Dans l'Aube, de nombreux bâtiments du patrimoine industriel ont été rénovés et reconvertis.

#### [Terrils miniers : de la friche au hotspot de la biodiversité](#)

Actu-environnement.com, 18/06/18, 4,42 mn

Dans le bassin minier du Nord de la France, les terrils sont devenus au fil du temps des habitats pour des espèces inédites. Ces collines de schistes qu'on cherchait il y a peu à camoufler, sont aujourd'hui valorisées pour leur intérêt écologique.

#### [La reconversion du site industriel HARONDEL: l'expression d'un projet d'ensemble pleinement inscrit dans l'ambition du PLU intercommunal](#)

Aduga.org, 12/17, 1 mn

En cette fin d'année, le programme de reconversion étudié par les élus du Val de Nièvre avec l'appui de l'ADUGA s'exprime clairement dans l'ambition du PLUi en cours de définition pour une revalorisation de l'image de la vallée.

#### [Parc des Prés de Vaux](#)

Besançon, 14/12/16, 2,05 mn

Le site des Prés de Vaux est une friche industrielle située le long du Doubs en amont de la boucle de Besançon qui dessine une « banane » d'environ 20 ha en bords de rivière. L'ancienne usine A de la Rhodiacéta en constitue le cœur sur environ 5 ha. Le site a donné lieu à l'élaboration d'un projet urbain entre 2008 et 2012, qui a permis d'obtenir la Déclaration d'Utilité Publique en 2013.

#### [Nord : des friches industrielles transformées en écrin de verdure](#)

Francetvinfo.fr, 17/05/16, 5,35 mn

Depuis quelques années, on cherche à recréer de la biodiversité en ville, à la campagne... Dans le Nord, à Condé-sur-l'Escaut, une ancienne mine de charbon a notamment été transformée en écrin de verdure. C'est désormais un immense espace naturel, 350 hectares de plans d'eau, des prairies, des forêts, des ruisseaux, un écrin de verdure exceptionnel.

#### [Une reconversion réussie : le site du Boucau-Tarnos](#)

Fresques.ina.fr, 7/07/1967, 29,46 mn

La célèbre émission *Cinq colonnes à la une* s'intéresse à la reconversion industrielle de l'ancien site des Forges de l'Adour, dont la fermeture en 1961 laissait présager une catastrophe économique pour la région. Confié à M. Kennel, le chantier de ré-industrialisation repose sur la valorisation des ressources naturelles locales - le gaz et le soufre de Lacq - qui permet très vite l'implantation d'usines nouvelles. Parmi elles, Turbomeca est incontestablement la clé de la réussite. Grâce à la mise en place d'un plan de formation pour adultes, 600 anciens ouvriers des Forges occupent désormais des emplois qualifiés et bénéficient d'un accroissement de leur salaire et d'une amélioration de leurs conditions de travail.

---

INSET DE MONTPELLIER  
CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
76 PLACE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE  
34965 MONTPELLIER CEDEX 2  
TÉL : 04 67 99 76 76  
[INSET.MONTPELLIER@CNFPT.FR](mailto:INSET.MONTPELLIER@CNFPT.FR)